



F3SCT du 30 novembre 2023

Pour l'UNSA Education Clémentine RONDI et Lorraine BOËDEC

Traitement des fiches SST (sécurité et santé au travail) et statistiques	1
Point de Situation Collège Pierre Dubois:	1
Point de situation école Charles Perrault	2
Point sur l'inclusion	2
Point sur les remplacements	2
Déploiement du PPMS Unifié (direction d'école)	3
Calendrier des visites :	3

Traitement des fiches SST (sécurité et santé au travail) et statistiques

Une majorité de fiches SSST renvoie à des Risques Psycho Sociaux notamment élèves/pers. 70% des fiches présentent des RPS en lien avec des problèmes de comportement d'élèves.

Des personnels se retrouvent parfois en grande difficulté face à la violence de certains élèves.

L'UNSA Education rappelle que les enseignants ne sont pas formés à la gestion des élèves à comportements perturbateurs, et qu'une réelle formation à l'accompagnement de ces élèves est indispensable.

Point de Situation Collège Pierre Dubois:

Dans cet établissement, plusieurs collègues ont eu de graves problèmes de santé. Suite à cela, la principale du collège a pris les mesures nécessaires en demandant les contrôles des bâtiments.

Le conseil départemental a commencé à faire des diagnostics:

- radioactivité (10 novembre 2023) : pas de radioactivité
- qualité de l'air : des capteurs de l'air ont été posés mais il faut 3 mois d'occupation pour avoir un résultat.
- radon (novembre 2023) : diagnostic en cours

Près de vingt collègues du collège ont demandé à bénéficier d'une visite médicale. Ceci est un droit et pour l'UNSA Education, il est nécessaire que ces demandes soient honorées.



F3SCT du 30 novembre 2023

Pour l'UNSA Education Clémentine RONDI et Lorraine BOËDEC

AVIS : Les membres de la F3SCT-D 53 réunis le 30 novembre 2023 demandent à madame la Directrice Académique de donner suite à toutes les demandes de visites médicales formulées par les agents du collègue Pierre Dubois Laval. Vote POUR à l'unanimité

Point de situation école Charles Perrault

Cette école a connu beaucoup d'insécurité, notamment en fin d'année scolaire dernière.

Il y a eu un renforcement du dispositif policier et des travaux sont engagés pour renforcer la sécurité.

La direction de l'école se fait par roulement entre 3 collègues. La DSDEN propose de décharger ces dernières en ayant un temps de passation.

DASEN : L'école se rapproche du dispositif d'éducation prioritaire. Nous sommes sensibilisés pour accompagner cette école notamment pour la rentrée 2024.

L'UNSA Education a demandé lors du CDEN que l'école soit prioritaire pour les remplacements. Cette demande a été accordée. Nous avons également demandé que l'école bénéficie lors de la carte scolaire des moyens alloués aux écoles en REP + et que la décharge de direction soit augmentée.

Point sur l'inclusion

1923 notifications avec aide humaine dont 1375 dans le public (1199 AESH mutualisés et 734 individuelles) : 92 élèves sont en attente d'AESH

890 d'emplois d' AESH (573 AESH en avril 2023)

2640 élèves notifiés en milieu ordinaire (1880 dans le public) dont 690 en ULIS

Point sur les remplacements

Nous avons constaté des difficultés de remplacement depuis la rentrée de septembre.

L'UNSA Education a demandé en audience à la DASEN que le vivier de remplacement dans le 1er degré soit réévalué pour anticiper les absences, temps partiel et retraite progressive...

Pour l'instant, la réponse trouvée par la DSDEN est l'embauche de 3 contractuels jusqu'à la fin de l'année scolaire.



F3SCT du 30 novembre 2023

Pour l'UNSA Education Clémentine RONDI et Lorraine BOËDEC

Nous ne sommes pas satisfaits d'une réponse qui consiste à embaucher des enseignants contractuels. L'UNSA Education alerte depuis plusieurs années sur le manque d'enseignants. Le recrutement doit se faire par le biais des concours. Il faut donc repenser l'attractivité du métier.

Pour les absences non remplacées :

Mr DRAULT rappelle que les structures scolaires de 2 classes sont prioritaires. Un enseignant ou un directeur ne peut pas refuser de élèves car service public. **Cependant, demander de manière orale si le parent peut garder l'enfant peut être envisageable.**

Avis 2 : Considérant le nombre important d'absences non remplacées et les conséquences pour la santé et la sécurité des personnels, considérant les démissions de professeurs des écoles stagiaires, les membres de la F3SCT-D 53 réunis le 30 novembre 2023 demandent un recrutement de professeurs des écoles sous statut par le ré-abondement immédiat de la liste complémentaire, et la création de postes de titulaires remplaçants. Elle demande à la directrice académique de saisir Madame la Rectrice en ce sens. POUR : unanimité

Déploiement du PPMS Unifié (direction d'école)

On passe de 2 PPMS à 1 PPMS. La responsabilité d'élaboration relève de la DASEN et non plus des directeurs d'école.

La programmation du déploiement se fera sur 5 ans ; les établissements prioritaires sont ceux qui comportent des risques sécuritaires majeurs.

En parallèle, la DSDEN a envoyé un mail à toutes les écoles le 20 octobre pour demander quelles écoles seraient volontaires : 36 écoles se sont déjà fait connaître.

Calendrier des visites :

Trois visites concernant les conditions de travail et de sécurité des établissements sont prévues par la délégation de la F3SCT :

- Lycée Victor Hugo de Château Gontier
- Collège de Landivy
- Ecole Charles Perrault Laval